

## **GE\_GERICHTE ATAS/1037/2013 vom 21. Oktober 2013**

GE Cour de justice, 2013-10-21, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge\\_gerichte\\_ATAS\\_1037\\_2013](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATAS_1037_2013)

FR: GE\_GERICHTE ATAS/1037/2013 du 21 octobre 2013

IT: GE\_GERICHTE ATAS/1037/2013 del 21 ottobre 2013

### **Volltext**

Siégeant : Valérie MONTAI, Présidente; Jean-Pierre WAVRE et Christine TARRIT-DESHUSSES, Juges assesseurs

REPUBLIQUE ET

CANTON DE GENEVE POUVOIR JUDICIAIRE

A/1993/2013 ATAS/1037/2013 COUR DE JUSTICE Chambre des assurances sociales  
Arrêt du 21 octobre 2013 6ème Chambre

En la cause M. M\_\_\_\_\_, représenté par sa mère, Mme M\_\_\_\_\_, domiciliée c/o M. N\_\_\_\_\_, à GENEVE recourant

contre OFFICE DE L'ASSURANCE-INVALIDITE DU CANTON DE GENEVE, service juridique, sis rue des Gares 12, GENEVE intimé

A/1993/2013 - 2/2 -

Vu en fait la décision de l'Office de l'assurance-invalidité (ci-après : l'OAI) du 22 mai 2013 ; Vu le recours interjeté auprès de la Chambre des assurances sociales de la Cour de justice par feu M. M\_\_\_\_\_ représentant son fils M. M\_\_\_\_\_ (ci-après : le recourant) du 19 juin 2013, à l'encontre de la décision précitée ; Vu la réponse de l'OAI du 22 juillet 2013 ; Vu l'audience de comparution des mandataires du 23 septembre 2013 au cours de laquelle la mère du recourant, Mme M\_\_\_\_\_, a indiqué retirer le recours interjeté par feu son époux ; Attendu en droit que selon l'art. 89 al. 1 de la loi sur la procédure administrative du 12 septembre 1985 (LPA RS E 5 10) le retrait du recours met fin à la procédure ; Qu'il convient en conséquence de prendre acte du retrait du recours et de rayer la cause du rôle.

PAR CES MOTIFS, LA CHAMBRE DES ASSURANCES SOCIALES : 1. Prend acte du retrait du recours. 2. Raye la cause du rôle.

La greffière

Nancy BISIN

La Présidente :

Valérie MONTANI

Une copie conforme du présent arrêt est notifiée aux parties par le greffe le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.